

Votre numéro de compte

Expositions et foires avec prix d'entrée supplémentaire

Dans ce formulaire, *vous*, *votre* et le *titulaire* désignent la personne ou l'entreprise qui présente cette demande de licence ou qui dépose son rapport annuel. *Nous*, *notre* et la *SOCAN* désignent la Société canadienne des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique. Le mot *œuvre* désigne toute œuvre musicale du répertoire de la SOCAN.

Si vous utilisez ce formulaire pour une demande de licence, la SOCAN traitera votre demande et vous contactera dans les 30 jours afin de vous aviser si votre demande pour cette licence n'a pas été approuvée. Si vous disposez déjà d'une licence conformément au tarif 5.B pour cet établissement, ce formulaire constitue votre rapport annuel.

Cette licence du tarif 5.B vous autorise à exécuter en public les œuvres lors d'un concert présenté dans le cadre d'une exposition ou d'une foire lorsqu'un prix additionnel d'entrée est exigé pour assister à ce concert.

Pour obtenir une licence en vertu de ce tarif, vous devez déjà détenir une licence du tarif 5.A. Veuillez nous contacter pour toute autre utilisation que vous faites de la musique. Il se peut que vous ayez besoin d'une licence en vertu d'autres tarifs.

Renseignements personnels

Nom de votre entreprise ou organisation (doit être le même que pour le Tarif 5A)		Nom de l'exposition ou de la foire où le concert a lieu	
Adresse de votre entreprise ou organisation		Adresse de l'exposition ou de la foire	
Ville	Province et code postal	Ville	Province et code postal
Téléphone ()	Télécopieur ()	Courriel	Site Web
Président de votre entreprise ou organisation		Nom et date du concert	

Comment calculer vos droits de licence par concert

Les droits de licence de chaque concert correspondent à **3 %** des revenus bruts d'admission au concert (excluant les taxes de vente et d'amusement). Si le billet du concert donne également accès à l'exposition ou à la foire à n'importe quelle heure, le jour du concert, les frais d'admission au site de l'exposition doivent être déduits du prix du billet.

Nom du concert (Joindre le répertoire de chacun)	Date du concert	Nom du promoteur	Revenus bruts du concert (excluant les taxes)	Revenus bruts d'admission des adultes au site
			\$	\$
			\$	\$
			\$	\$
			\$	\$
Pour plus de 4 spectacles, veuillez utiliser d'autres formulaires.		Sous-totaux	(A) \$	(B) \$
			Soustraire A - B	(C) \$
			Multiplier C x 3 % (droits de licence)	(D) \$
			Ajouter 5 % de TPS (AB, MB, NT, NU, PEI, QC, SK,	\$
			Ajouter 7,5 % de TVQ (QC)	\$
			Ajouter 13 % de TVH (ON, NB, NF), 12% (BC), 15% (NS)	\$
			Total	\$

Les droits de licence du concert correspondent à (D).
Exemple : si les revenus bruts pour le concert sont de 20 000 \$, et que les droits d'admission au site pour les adultes ayant assisté au concert sont de 12 000 \$, vous devez multiplier le taux du tarif par la somme résiduelle (8 000 \$) pour calculer vos droits de licence.

Veuillez libeller votre chèque à l'ordre de la SOCAN. Merci !

Dispositions de cette licence

Les dispositions qui régissent votre licence incluent celles décrites ci-dessous et celles apparaissant dans le tarif approuvé, y compris les dispositions générales, telles qu'approuvées par la Commission du droit d'auteur pour chaque année (collectivement le *tarif*). Pour toute question à ce sujet, veuillez nous contacter à l'adresse ou aux numéros figurant au bas de cette page.

1. Si le tarif d'une année n'a pas été approuvé au 1^{er} janvier de cette même année, le dernier tarif en vigueur s'appliquera jusqu'à l'approbation de sa nouvelle version, date à laquelle les droits de licence seront corrigés afin de refléter la version approuvée pour l'année.
2. Vous pouvez obtenir un exemplaire de tout tarif auprès de la SOCAN en appelant au **1.866.944.6224**.
3. Les droits de licence, plus les taxes en vigueur, seront calculés conformément aux dispositions du tarif d'après les renseignements figurant sur le formulaire de déclaration ou de vérification le plus récent, sous réserve de correction afin de refléter toute mise à jour de ces renseignements conformément au tarif.
4. Nous avons le droit de vérifier vos livres et registres durant les heures de bureau régulières, sur préavis raisonnable, afin de vérifier vos déclarations et vos droits de licence.
5. Vous devez conserver toute information nécessaire au calcul des droits de licence.
6. Vous devez remettre votre demande de licence à la SOCAN avant le concert et lui faire parvenir vos droits de licence et formulaires de déclaration dans les sept jours suivant la fin de l'exposition.
7. Vos formulaires de déclaration doivent être accompagnés du répertoire de chaque concert visé par cette licence.

Votre signature

En signant ci-dessous, vous confirmez :

- avoir pris connaissance des dispositions de cette licence et les acceptez
- que tous les renseignements que vous avez indiqués sont exacts et complets
- que votre autorité vous permet d'engager la responsabilité du titulaire de cette licence.

Votre nom (en majuscules)	Fonction (en majuscules)
Date d'aujourd'hui (au long et en majuscules)	Votre signature

Nous nous soucions de traiter vos informations personnelles de façon responsable. Pour plus d'information sur notre politique de confidentialité, visitez www.socan.ca.

Après avoir lu, rempli et signé ce formulaire, veuillez le faire parvenir avec votre chèque à :

SOCAN
41, chemin Valleybrook
Toronto, ON M3B 2S6
www.socan.ca

Sans frais 1.866.944.6224
Télécopieur 416.442.3829
clients@socan.ca

***Pour mettre du rythme
dans vos affaires***

TPS/TVH N° R101077931
TVQ N° 1010390466